

L'Union européenne et le Brésil s'associent pour développer la 5G

Vivement la 6G avec la Russie !

Crédits : NorthernStock/iStock/ThinkStock



Ce midi, la Commission européenne et le Brésil ont annoncé un partenariat pour développer la 5G et ses usages. Concrètement, les deux entités doivent s'accorder sur les fréquences à utiliser, soutenir des projets de recherche communs et peser dans la standardisation. Ceci alors que le plan européen sur le sujet est en marche.

Alors que la 5G est sur toutes les lèvres au [Mobile World Congress de Barcelone](#), elle intéresse aussi fortement l'Europe. La Commission européenne [vient d'annoncer](#) un accord signé avec le Brésil sur le développement de la 5G. La technologie mobile « *jouera un rôle critique dans nos sociétés modernes, en soutenant tous les aspects de la vie privée et économique de nos citoyens* » affirme la Commission, qui vise des usages comme la mobilité intelligente ou l'e-santé.

Cet accord « *suit d'autres initiatives de coopération clés avec la Chine, la Corée du sud et le Japon* ». L'Union européenne et le Brésil collaborent sur ces sujets depuis 2008, rappelle la Commission. Selon le programme numérique de l'Union européenne pour 2016 et 2017, le partenariat entre Brésil et Europe doit entre autres concerner le cloud computing et l'Internet des objets, auquel participera la 5G.

Contribuer à la standardisation de la 5G

Concrètement, le Brésil et la Commission européenne doivent identifier et harmoniser les fréquences qui seront nécessaires à la 5G. De même, les partenaires pourront soutenir en commun des projets de recherche « *pour accélérer le progrès technologique dans les télécoms* ». Il peut autant s'agir d'actions de recherche et développement conjointes que d'échanges d'experts.

Ces efforts doivent contribuer à la standardisation du successeur de la 4G, notamment au 3GPP et à l'Union internationale des télécommunications (UIT). Cette collaboration devrait donc avoir un impact mondial, au-delà des deux partenaires.

Sur le plan des usages, l'accord doit permettre le développement « *de nouvelles applications et écosystèmes* » à forte valeur sociétale, dans des domaines comme l'agroalimentaire, l'éducation, l'énergie, la productivité, la santé, les transports, les villes connectées (*smart city*) ou encore « *de futures formes de distribution de contenus vidéos en haute qualité* ». Rien qui ne sorte de l'ordinaire, en somme, avec toujours cette idée de soutenir des géants locaux face aux mastodontes mondiaux actuels.

Les deux partis promettent un examen annuel de cette collaboration, pour la réviser si besoin. Le premier point doit avoir lieu en fin d'année.

Un plan européen pour harmoniser les fréquences

Cette activisme de la Commission sur le numérique est loin d'être nouveau. Depuis plus d'un an, elle s'est lancé dans un grand chantier, le marché unique numérique. Il s'agit d'une série de mesures pour lever les barrières techniques et commerciales entre pays. Parmi les plus

emblématiques figure le [vote en octobre](#) de la fin des frais d'itinérance en Europe et de la neutralité du Net (appelée « *Internet ouvert* »).

La Commission espère que l'ensemble des dispositions seront adoptées par les institutions européennes d'ici la fin de l'année, même si rien n'est garanti. Ce calendrier, court, ne permettra pas beaucoup d'allers-retours des textes entre Commission, Conseil et Parlement, ce qui est pourtant habituel.

À Barcelone, le commissaire Oettinger a appelé au lancement d'un « plan d'action 5G », une collaboration entre l'institution et des secteurs comme l'énergie, la logistique, la santé ou le transport.

[En début de mois](#), la Commission a proposé un calendrier pour harmoniser les fréquences TNT. En clair, elle demande que les fréquences en 700 MHz soient attribuées à la 4G d'ici la mi-2020 dans tous les pays européens, comme ce sera le cas dès avril en France. Plus que la 4G, l'institution prépare explicitement le passage à la 5G, qui aura sûrement besoin de ces fréquences « en or » pour se développer. Le texte doit encore passer le circuit européen, dont le Parlement.

Par Guénaël Pépin